

ENTRE NOUS

www.boutignyprovais.fr

ALLEMANT ■ BEAUCHÈNE ■ BEAUTERNE ■ BOUCHEMONT ■ BUCHELET ■ CLOCHES ■ DANNEMARIE
■ LE BOIS DES PRES ■ LES JONCS ■ LE MESNIL ■ LA MUSSE ■ ROSAY ■ SAINT-PROJET ■ SAUSSAY ■

Bulletin Municipal de BOUTIGNY- PROVAIS N°65 / - Décembre 2011

LE SAMEDI

31 DECEMBRE 2011

LA MAIRIE ASSURERA

UNE PERMANENCE

POUR LES INSCRIPTIONS

SUR LES LISTES

ELECTORALES

DE 9 H 00 à 12 H 00

Mes Cher(e)s Administré(e)s,

Les illuminations brillent, les sapins sont décorés, les yeux des enfants pétillent d'impatience à l'idée de rencontrer le Père Noël et de découvrir les cadeaux qu'il a pu leur apporter.

Si ce sont des moments magiques pour nos plus petits, pour tous, je souhaite que cette période de Noël permette le rassemblement des familles et des amis,

qu'elle permette aussi de passer un moment de partage, qu'il soit lié aux prières, aux repas ou aux douceurs, qu'elle soit en mesure de marquer l'affection que l'on porte à ses proches par les échanges de cadeaux et en un mot que la générosité du cœur soit au rendez-vous.

Permettez-moi, au nom du Conseil Municipal dont je me fais le porte-parole, de vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année, entouré(e)s de toutes celles et de tous ceux que vous aimez.

A l'année prochaine ...

Bien cordialement,

Votre maire,

Mireille Éloy



REDOUBLEZ DE PRUDENCE, SOYEZ ATTENTIFS : ne tentez pas les voleurs !

Au moment des fêtes de fin d'année, plus que jamais, les forces de l'ordre sont appelées pour constater ça et là, vols ou cambriolages. Pour éloigner ces visites intempestives, terriblement désagréables et contrariantes, adoptez quelques réflexes de bon sens ...

- **Fermez** votre portail et vos ouvrants (de jour comme de nuit),
- **Fermez** toujours votre porte à clé,
- **Enclenchez** votre signal d'alarme dès que vous sortez,
- **prévenez** un voisin pour ramasser votre courrier pendant vos absences prolongées,
- Attention, aux faux employés du gaz, de l'électricité, du téléphone, pompiers ...
- **exigez** toujours une carte professionnelle glissée sous la porte et téléphoner à l'organisme pour vérifier. Dans le doute, n'ouvrez pas !
- **Prenez** des mesures d'anticipation en photographiant vos objets de valeur (hi-fi, meubles, tableaux, les numéros de série ...), ces informations seront utiles en cas de vol pour votre assureur, ainsi que pour la gendarmerie lors de leur enquête.

VOUS REMARQUEZ DES COMPORTEMENTS SUSPECTS autour de votre habitation ?

NOTEZ LES NUMEROS D'IMMATRICULATION. **DE JOUR COMME DE NUIT**, n'hésitez pas à

prévenir la gendarmerie en composant le 17 ;

elle saura analyser les informations que vous voudrez bien porter à sa connaissance et elle saura aussi y donner l'importance qu'elles méritent.

Soyez vigilants pour vous et pour votre entourage ...

VIE COMMUNALE

VIE COMMUNALE

LES BREVES DU CONSEIL

3 novembre 2011

Ont été adoptées à l'unanimité des membres présents les délibérations suivantes :

- abatement à la base de la taxe d'habitation en faveur des personnes handicapées
- fixation du taux en matière de taxe d'aménagement communal à hauteur de 5 %. Cette taxe d'aménagement remplace la TLE (actuellement au taux de 5 % à Boutigny-Prouais). Elle sera applicable pour les autorisations de construire déposées à compter du 1^{er} mars 2012.
- autorisation a été donnée à Mme le Maire de signer le marché de travaux rue des blatiers et de réaménagement rue de la fée avec l'Entreprise STAR au prix TTC de 216 297.43 €. Somme votée au budget primitif 2011 : 244 331.55 € TTC soit 28 034.12 € TTC en moins.
- avis sur la modification des statuts de la CC du Pays Houdanais portant définition de « l'intérêt communautaire des événements et manifestations »
- création d'une régie de recettes « location de la Salle polyvalente de Boutigny-Prouais »
- signature d'un avenant à la convention relative à l'organisation d'une Agence Postale Communale
- signature de la convention « musique à l'école » : participation financière de la commune 472,50€
- signature de la convention pour le spectacle de Noël. Le nombre d'élèves concernés nécessite l'organisation de 2 séances. Elles ont été négociées à 1500€ au lieu de 2200€ pour le samedi 10 décembre.
- Autorisation pour solliciter le cabinet « Pesme et Guillauma » et ester en justice si besoin pour 2 dossiers d'urbanisme à Beauchêne
- fixation du prix du colis des aînés : entre 27 et 29 € l'unité.

Ont été adoptées à la majorité des membres présents les délibérations suivantes :

- le choix de l'entreprise chargée de la procédure de reprise des concessions : Sté Elabor (15 voix pour, 1 abstention Isabelle Petit),
- le lancement de la procédure de reprise de concession (15 voix pour, 1 abstention Isabelle Petit) avec la Sté ELABOR pour un montant HT de 12 426.31 € pour Boutigny (200 tombes) et 9 085.50 € HT (120 tombes) pour Prouais
- la validation du protocole d'accord transactionnel entre un administré et la commune (15 voix pour, 1 abstention Marc Ballesteros)
- le maintien de la cotisation du CNFPT à 1% : (15 voix pour, 1 abstention Stéphane Picard)

14 novembre 2011

- Aucune décision n'a été prise, le Conseil Municipal ayant décidé de reporter le vote de la délibération concernant l'aménagement de la rue de la fée à Rosay y compris un éventuel plateau ralentisseur à une date postérieure à la réunion des riverains fixée au lundi 21 novembre 2011

22 novembre 2011

Ont été adoptées à l'unanimité des membres présents les délibérations suivantes :

- Création d'un nouveau plateau ralentisseur rue de la Fée à Rosay
- Création de 3 aménagements de sécurité sur la rue de la Fée à Rosay
- Maintien du droit de police communal concernant l'assainissement
- Achat de 14 ordinateurs pour l'école (1 112 €)
- Achat d'une lame de déneigement de marque Desvoys chez Lhermite agricole SAS 4 900 € HT (disponible décembre 2011)
- Achat d'un rideau métallique pour la salle polyvalente fourni par la société Profermex pour un montant HT de 1 312,10€
- Prime annuelle au personnel communal
- Choix d'un prestataire en archivage : la société DOPARCHIV pour 3 800 € HT

12 décembre 2011

Ont été adoptés à l'unanimité des membres présents :

- Les comptes rendus des 3 et 22 novembre 2011.
- La délibération pour l'achat d'un terrain complémentaire pour la réalisation de la station d'épuration de Prouais

La Police de l'Eau impose le surdimensionnement de la nouvelle station pour recevoir les eaux du réseau unitaire (pluviales et usées) et il y a donc lieu de réaliser un lagunage de plus grande superficie (96 a). Le prix d'achat d'un terrain de type agricole est actuellement de 10 000€ à l'hectare. (Fabrice Geffroy n'a pas participé au vote)

- La délibération pour le choix du fournisseur pour l'acquisition du car communal à destination du transport scolaire : Autocar de 45 places de marque IVECO Irisbus, type Crossway, prix négocié options comprises 176 755€ HT (211 398,98€ TTC). Subvention et disponibilités constituées 108 000 € + retour TVA 32 700 €.

- Informations et questions diverses

Aucune objection au rajout de 4 délibérations à l'ordre du jour :

- signature d'une convention pour l'embauche d'un CAE Agent des Services Techniques à raison de 20h hebdomadaires avec une aide financière de l'Etat à hauteur de 70 %.
 - acceptation d'un devis SES pour la fourniture et la pose de 4 lanternes au prix unitaire HT de 512.30 € soit un devis de 2049.20 € HT (2450.84 € TTC) augmenté de 2 lanternes à la demande des membres du conseil :
 - rue des Potiers, rue du Vieux Puits à La Musse, sur le nouveau plateau à Rosay, rue du vieux château en direction de Cloches, à l'angle de la rue des sablons et de la rue des vieilles pierres à Beauchêne
 - participation financière de la commune à un séjour de ski pour les élèves de 6ème de Houdan (28 élèves de Boutigny-Prouais). 20 € par élève
 - acceptation de devis pour des travaux divers de voirie et de sécurité (marquages, panneaux, réfection) Aux Joncs rue de la Pilonnerie, à Boutigny rue de la Colonie et rue des Potiers. A Prouais réfection 2 ilots rue de la Fée : coût total 7 407.55 € TTC
- Ont été adoptés à la majorité des membres présents :
- La délibération pour la vente du terrain d'emprise de l'ALSH de Boutigny-Prouais à la CC du Pays Houdanais Le conseil municipal a accepté à la majorité (13 voix pour et 1 voix contre Frédéric Benoist) la proposition d'achat dudit terrain d'emprise au prix de 63 000 € et autorisé Mme le maire à signer tout acte se référant à cette vente.
 - La délibération pour compléter la délibération d'origine du lancement de la procédure de révision de POS en PLU adoptée à la majorité : (13 voix pour, 1 abstention Frédéric Benoist)

LA VISITE DU PÈRE NOËL À NOS AÎNÉS, C'ÉTAIT LE SAMEDI 17 DECEMBRE.

Fidèles aux habitudes, les élus ont choisi le dernier samedi avant Noël pour rendre visite aux aînés de notre commune et distribuer à celles et ceux ayant au moins fêté leur 70ème anniversaire le traditionnel colis composé à leur intention pour cette fin d'année.

Certaines et certains d'entre eux ont préféré opter pour le partage d'un repas animé par un accordéoniste voisin et c'est donc avec un plaisir non dissimulé que nous les accueillerons le **MERCREDI 18 JANVIER prochain à partir de 12h dans la salle polyvalente de Boutigny** pour fêter ensemble la nouvelle année.

Nous espérons ainsi contenter nos aînés en leur laissant le choix entre la « livraison » d'un colis de Noël ou un déjeuner récréatif.

En cas d'absence au moment de la distribution du colis par les élus, sachez que celui-ci sera disponible à la Mairie de Boutigny à partir du lundi 19 décembre, aux heures d'ouverture habituelles.

Mireille ÉLOY



VIE COMMUNALE

LES 12 VITRAUX DE NOTRE EGLISE DE BOUTIGNY BENIS PAR NOTRE EVEQUE.

Les générosités financières conjuguées de notre Député, du Conseil Régional, des administrés et extérieurs de la commune à travers leurs dons à la Fondation du Patrimoine, d'Associations, de la participation de la mairie ont permis au cours d'une seule opération la mise en place des 12 vitraux de notre église Saint-Pierre de Boutigny puissent être mis en place.

La volonté était là, encore fallait-il que se concrétisent les promesses de dons et la commission ad'hoc composée pour travailler sur le projet s'y est appliquée ... Le résultat est là !

C'est ainsi qu'à présent, l'ensemble des baies de notre église de Boutigny retrace les épisodes de la vie de Saint Pierre et de ses attributs et dimanche 11 décembre dernier à 11 heures, Monseigneur Michel Pansard, évêque de Chartres a procédé à leur bénédiction. Accompagné de notre prêtre, Don Martin Jacques, notre évêque a animé une très belle et très émouvante messe au cours de laquelle la chorale Geneviève Ledard de Boutigny et la chorale de Richebourg, associées pour l'occasion, ont contribué à magnifier cet office minutieusement préparé.

Un moment plein d'émotion et de recueillement que personne n'oubliera et surtout pas Claire Babet, le maître verrier, présente parmi les fidèles, qui a si bien su répondre à l'appel de la municipalité dans la réalisation de ces 12 vitraux en respectant et en intégrant également le style de la baie existante.

Encore MERCI à vous, généreux donateurs, et à toutes celles et ceux qui se sont investi(e)s dans ce beau projet ... devenu réalité. Sans vous, rien n'aurait pu se faire !

Mireille ÉLOY



VIE COMMUNALE

LA CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2011,

empreinte d'émotion comme à son habitude, a réuni autour de nos deux monuments aux morts administrés, anciens combattants, pompiers, élus et enfants de la commune, fidèles au devoir de mémoire.

Cette année encore ce 11 novembre aura permis de mettre en valeur les efforts de nos sapeurs pompiers volontaires de Boutigny-Prouais.

Devant leurs familles et une assistance nombreuse, nous avons eu le plaisir de remettre certificats de compétences de secouriste pour premier secours en équipe, décisions d'aptitude opérationnelle avec spécialité module secours à personne ou encore spécialité module incendie, attestation pour perfectionnement incendie ... à Sophie LAUNAY, Clément LEGER, Christophe LECOUC, David LOYER et Nicolas MENAGER.

Quand aux enfants, ils ont su émouvoir l'assistance en interprétant la Marseillaise et l'Hymne Européen sous la « baguette » de notre concitoyen Hans Monpontet. Eux aussi se sont vus remettre un diplôme, celui du civisme pour leur participation active à cette cérémonie, et certains les collectionnent ... année après année ...

Avant de partager le verre de l'amitié, sous les applaudissements du public, pompiers et « chanteurs » ont accepté de poser ensemble pour les photographes amateurs présents !

Mireille ÉLOY



AUX NOUVEAUX HABITANTS DE BOUTIGNY-PROUAIS

Vous vous êtes installés dans notre commune en 2011 ?

Pour vous souhaiter la bienvenue, si ce n'est déjà fait, nous vous invitons à faire connaissance avec le Conseil Municipal de Boutigny-Prouais, les employé(e)s communaux, les responsables des associations de votre village, les Sapeurs Pompiers volontaires, le Corps Enseignant, le Prêtre de notre secteur ou encore les gendarmes rattachés à notre commune.

En votre honneur, une réception amicale est organisée le **VENDREDI 27 JANVIER 2012 à 19h00 dans la salle polyvalente de Boutigny, 18 rue des Potiers.** Nous vous y attendons...

Vous allez recevoir une invitation dans les 10 premiers jours de janvier. Si vous ne vous êtes pas encore fait connaître ou si vous ne recevez pas votre invitation, contactez le secrétariat de Mairie au 02 37 43 00 43.

Mireille Éloy

VIE COMMUNALE

PAT ET TOCH ... EN REPRÉSENTATION DEVANT LES ÉLÈVES DE BOUTIGNY-PROUAI.

Ce samedi 10 décembre 2011, à la séance de 9h30 comme à celle de 10h30, rien ni personne n'aurait pu détourner l'attention de nos enfants de l'estrade dressée pour l'occasion dans leur restaurant scolaire de Boutigny !

Accompagnés de leurs parents, les yeux brillants, très curieux du spectacle qui allait leur être présenté, ils ont immédiatement exprimé leur joie lorsque le clown Toch, a fait son entrée. Rapidement rejoint par son compère

Pat, la fête a commencé !

La participation active des enfants n'a laissé aucun doute sur l'agréable moment que la commune a voulu leur offrir et c'est en chantant « Petit Papa Noël » que le Père Noël en personne a fait son apparition ! C'est lui qui les a conduit à la garderie où un sachet de friandises et une boisson chaude ou froide leur a été servie.



Pierre-Olivier, un papa « courageux »

UN VIF ET CHALEUREUX SUCCÈS POUR LE MARCHÉ DE NOËL DE L'ÉCOLE

Quelle fut notre joie de vous retrouver, parents et enfants, réunis pour le marché de Noël organisé conjointement par l'équipe enseignante, la mairie et l'association des RPE, vendredi 9 décembre en soirée !

Les plus jeunes ont ainsi pu présenter leurs originales décorations de sapin et jolis photophores pendant que les élèves d'élémentaires ont mis en valeur leurs magnifiques couronnes et centres de table savamment ornés pour illuminer nos repas de réveillon. Le Père-Noël nous a également régalarés de sa présence en rencontrant les plus petits autour d'une jolie photo-souvenir.

Enfin, confiserie, chocolats et douceurs gourmandes ont accompagné cette sympathique rencontre pour lesquels les parents se sont tous donné rendez-vous avec générosité.

Merci à tous de votre chaleureuse et cordiale participation.

L'association des Représentants de Parents d'Élèves



VIE COMMUNALE

PREVENTION ET SECOURS CIVIQUE DE NIVEAU 1

L'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers d'Eure-et-Loir propose à toute personne âgée au minimum de 12 ans, de suivre une formation intitulée PSC1. Cette formation s'effectue par groupe de 10 personnes pour une durée de 12 heures.

Le contenu de la formation est le suivant :

- 1- La protection
- 2- L'alerte
- 3- La victime s'étouffe
- 4- La victime saigne abondamment
- 5- La victime est inconsciente
- 6- La victime ne respire pas
- 7- La victime se plaint d'un malaise
- 8- La victime se plaint après un traumatisme
- 9- Synthèses et évaluations

Si vous êtes intéressés pour suivre cette formation, merci de laisser un message sur le répondeur du Centre d'Intervention des Pompiers de Boutigny-Prouais au 02 37 65 11 72, lequel se chargera de centraliser vos demandes et vous donnera la marche à suivre pour votre inscription. Pour se faire, veuillez laisser **nom, prénom, âge, adresse et numéro de téléphone** de toutes les personnes intéressées.

Parce qu'il y a des situations qui ne peuvent pas attendre, formez-vous !

Nos lycéens sont brillants !

Chaque année, le Lycée Jean Monnet de la Queue-lez-Yvelines organise une cérémonie de « remise des diplômes » et le samedi 19 novembre dernier, c'est avec beaucoup de fierté et d'émotion que j'ai pris connaissance des noms des lycéens botipratiens mis à l'honneur.

Ce jour là, j'ai eu grand plaisir à complimenter et à remettre leur diplôme à :

- Robinson Babonneau, pour l'obtention du Bac Général Scientifique SVT, mention Très Bien
 - Anaïs Monsu, pour l'obtention du Bac Général Scientifique SVT, mention Assez Bien
 - Amélia Noussan, pour l'obtention du BTS Assistant de gestion de PME-PMI
- J'ai également appris qu'Elisa Sauban avait obtenu son Bac Général Scientifique SVT, mention Bien.

Un très joli programme de danse, de musique et de chant, entièrement réalisé par les élèves du Lycée a accompagné cette remise des diplômes 2011, fort réussie.

Félicitations Mesdemoiselles et Monsieur !

VIE INTER - COMMUNALE

RELEVÉ DES PRINCIPALES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA CC PAYS HOUDANAIS DU 10/11/2011

LOGEMENT

AFFECTATION DE LA SUBVENTION DU CDOR À LA PRISE EN CHARGE DES SURCHARGES FONCIERES. Le Conseil Général des Yvelines a accordé à la Communauté de Communes une subvention de 480 000€ dans le cadre du Contrat de Développement de l'Offre Résidentielle (CDOR). Cette subvention est destinée à accompagner la réalisation sur le territoire du Pays Houdanais de 650 logements sur 5 ans (2009 à 2013), dont 30% de logements locatifs sociaux et en accession sociale qui seront principalement accueillis sur Houdan, Dammartin en Serve, Orgerus, Bazainville, Condé sur Vesgre et Septeuil.

GARANTIES D'EMPRUNTS. Il a également décidé que la CC Pays Houdanais accordera les garanties d'emprunts sollicitées par le Logement Francilien pour la réalisation des opérations de logements sociaux sur les communes de Houdan (route de champagne et impasse st Jean) et Dammartin-en Serve (chemin des gelées) et de lui verser des participations financières pour surcharge foncière à hauteur de 283 200 €. En contre partie de ces garanties et de ces participations, la CC Pays Houdanais se verra attribuer 18 logements.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

FIXATION DES TARIFS DE BRANCHEMENT POUR LA ZI SAINT MATTHIEU. Le conseil communautaire a décidé de fixer le tarif des branchements que devront acquitter les futurs acquéreurs des terrains dans la ZI Saint Matthieu, à 5 400 € HT (sans gaz) et à 5 472 € HT (avec gaz).
ZAC DE LA PREVOTE A HOUDAN : CESSION DES TERRAINS AFFECTES A L'HABITAT Pour achever la ZAC et rembourser l'emprunt contracté pour financer l'aménagement de la ZAC, la vente des terrains qui avaient été affectés à l'habitat (terrain entre la piscine et l'hôtel Crépuscule, doit être faite). La surface cessible est 47 108 m².

VIE ASSOCIATIVE

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ESPACE SAINT MATTHIEU A HOUDAN. Le conseil communautaire a approuvé la réalisation de ces travaux. Subvention Conseil Général des Yvelines 140 000 €. Montant prévisionnel des travaux estimé à 502 100 € HT : réfection de la toiture, de l'électricité et des menuiseries extérieures, l'installation d'un ascenseur, la sécurité incendie et la mise en conformité pour l'accessibilité.

FINANCES

DÉCISION MODIFICATIVE AU BUDGET 2011 approuvé afin d'augmenter les crédits prévus pour les travaux de la Passerelle et de la micro-crèche à Dammartin-en-Serve. Coût supplémentaire estimé à 31 000 €.

ENFANCE / JEUNESSE

MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTERIEUR DU SECTEUR « JEUNES ».Après concertation avec le trésor public et en cas d'absences justifiées, le conseil communautaire a approuvé la possibilité de remboursement par virement bancaire, à compter du 1^{er} janvier 2012 et le règlement intérieur du secteur « Jeunes » intégrant cette possibilité.

BÂTIMENT

MARCHÉ D'ENTRETIEN DES LOCAUX COMMUNAUTAIRES arrivant à échéance au 31 décembre 2011, une procédure de consultation a été lancée le 12 septembre dernier. La durée du marché est d'un an renouvelable deux fois par reconduction expresse. Au regard de l'analyse des offres, la commission d'appel d'offres réunie le 3 novembre 2011 à 14h, a attribué :

- Le lot 1, bureaux CCPH et espace Prévôté à l'entreprise PREST pour un montant de 17 560,00 € HT
- Le lot 2, nettoyage des centres de loisirs (Boutigny, Houdan, Longnes, Septeuil, Condé sur Vesgre et Richebourg) à l'entreprise L'ENTRETIEN pour un montant de 28 480,00 € HT
- Le lot 3, Espace Saint Matthieu et vestiaires des stades de Houdan, Boutigny, Richebourg et Longnes à l'entreprise PER SERVICE pour un montant de 13 226,52 € HT

Le conseil communautaire a approuvé ces marchés.

VIE COMMUNALE

Un botipratien sportif... et brillant lui aussi !

Vous dites « performances sportives » ? Je réponds Eliot CALBA ...
A 8 ans à peine, il a réussi à aligner 4 podiums entre le 13 octobre et le 11 novembre 2011 !



Cross CCPH - 06/11/11

- 1^{er} au Cross Scolaire de toutes les classes de CE2 des écoles privées des Yvelines le 13 oct 2011.
- 1^{er} au Cross de Richebourg dans la catégorie des plus jeunes (jusqu'au collège) le 15 oct 2011.
- 1^{er} au Cross de la CCPH, Trophée Michel Sauvain, à Boissets, catégorie « Jeunes Poussins » le 6 novembre 2011.
- 1^{er} à l'Aquathlon de Saint Geneviève des Bois le 11 novembre 2011. Une performance très impressionnante d'une course enchaînant natation et course...

Compliments Eliot ... tu es très fort !

Mireille ÉLOY

BIBLIOTHEQUE DE BOUTIGNY-PROUAI

4 rue du Rosaire
28410 Boutigny-Prouais

☎ 02 37 43 05 14

✉ boutigny.prouais@wanadoo.fr

Avec le concours de la Bibliothèque Départementale d'



Cette année encore l'école participe au prix Ecolire. Ecolire c'est quoi ? C'est un prix littéraire décerné par les élèves des écoles d'Eure et Loir (de 2 à 12 ans).



Cette année le thème de ce prix est le *Noir et Blanc*.

Tout au long de l'année les enfants vont pouvoir découvrir les livres de la sélection *Ecolire 2011-2012* : écouter les lectures, voir les couvertures, découvrir de nouveaux auteurs... Tout ceci grâce à Joëlle Leclerc (bénévole côté lecture et animation) mais aussi Evelyne Delannoy (bénévole).



Les élèves des classes de CE1 (Madame Aline Gueguen) et GS/CP (Madame Stéphanie Fontaine) ont découvert un autre ouvrage : lecture les yeux fermés pour écouter avant de découvrir ce livre écrit en braille.

Les premières lectures ont eu lieu à la Bibliothèque avec les GS/CP de la classe de Madame Alice Flamant, autour de l'ouvrage le "Ballon de Zébulon". Les enfants étaient enchantés.



D'autres lectures suivront avant le vote en mai 2012. Merci aux enfants, aux maîtresses et aux bénévoles (lecture et présentation des livres participant au prix Ecolire) !

Valérie Theveux - Conseillère Municipale (responsable bénévole Bibliothèque Municipale)

Votre Bibliothèque sera fermée :
le mercredi 21 décembre et le mercredi 28 décembre 2011,
ainsi que le samedi 24 décembre 2011
et le samedi 31 décembre 2011.

La Bibliothèque municipale ré-ouvrira ses portes le
mercredi 4 janvier 2012 de 14 heures à 16 heures.

Les bénévoles à votre service vous souhaitent
d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présentent
leurs vœux les meilleurs pour 2012 !

VIE ASSOCIATIVE

VIE ASSOCIATIVE



Vous êtes invités à assister à l'**Assemblée Générale de l'ASPIC** qui se tiendra dans la salle polyvalente de Boutigny,

le samedi 28 janvier 2012 à 14h15

suivie d'une conférence de Michel Leblond spécialiste des graffiti sur thème :

« **les chartrains ont gravé leur histoire sur les murs de leur cathédrale** »

CLUB DE TIR SPORTIF LA FRATERNELLE

Depuis le mois de juin, nous vous avons laissé sans nouvelle. Cela n'est pas dû à un oubli, simplement une surcharge d'activités et de prouesses sportives que nous avons gérées avec panache.

Actuellement, le club fonctionne bien. Depuis notre adhésion en Fédération Française de Tir nous enchaînons les compétitions officielles FFT et UFOLEP, plus de multiples invitations en relation avec nos bons résultats. Nous, dirigeants et adhérents, mettons tout en œuvre pour préserver le bon équilibre du club. La dynamique sur le plan de l'encadrement est très grande au sein de notre groupe. Nos effectifs augmentent de saison en saison. L'ambiance est très agréable entre l'Ecole de tir et le monde des adultes. La fusion est très homogène entre nous tous.

Le dernier point ! Nos résultats sportifs sont très encourageants. Beaucoup de clubs de tir aimeraient bien obtenir d'aussi bons résultats, mais nous nous entraînons pour cela. Nous donnons à notre Ecole de tir un maximum de conseils pour garder le cap sur ces bonnes performances sportives.

En France, les clubs de tir sont nombreux. Dans certains départements ou régions leurs implantations sont plus ou moins importantes. Nous comptons un peu plus de 1200 clubs qui pratiquent les mêmes disciplines que nous (le 10 mètres en salle, 25 & 50 mètres à l'extérieur). Comme nous, tous ces clubs participent à de multiples compétitions.

Afin d'accéder à une finale du championnat France, nous participons tous à des phases éliminatoires lors de ces compétitions officielles. La lutte est très dure pour gagner sa place en finale. Après une série de qualifications, il ne reste plus que quelques participants pour la finale la plus prestigieuse de l'année (Les Francs). Voici le nombre de places attribuées pour chaque finale : chez les enfants, 100 à 150 places en fonction de leurs âges, et au-delà des minimes, la marge est encore plus étroite car ils ne sont plus que 50 tireurs pour ce grand jour.

Au mois de Juillet, trois jeunes du club ont porté les couleurs du club et de la commune au championnat de France FFT.

Bravo à Gwenn, Jawâd et Amaury.

Depuis trois saisons de suite, la Fraternelle est représentée par les tireurs du club au niveau national.

Nous vous présentons en photo nos espoirs à Chartres, lors de la lecture des récompenses d'une très belle saison 2010/2011.

Gil Maréchal Président de la Fraternelle



ASCBP section Football

LES FOOTBALLEUSES DE L'ASC BOUTIGNY/ PROUAIS

Nous avons lancé il y a deux ans notre équipe de football féminine encadrée par Ph.Canu et O.Ruelle. Cette catégorie est en pleine croissance et notre club contribue fortement à son essor au sein du district du Centre.

Je félicite l'ensemble des joueuses pour leurs excellents résultats en championnat puisqu'elles ont terminé la saison à la 1^{ère} place de leur groupe. Actuellement l'équipe dispute le championnat de Division d'Honneur de Ligue.

Je souhaiterais mettre à l'honneur ce mois-ci 4 de nos joueuses :

Jennifer Canu, Romane Brahmia, Solène Froger et Anissa Kateb, elles ont été sélectionnées dans l'équipe Régionale d'Eure et Loir pour participer à la Coupe Régionale du Centre U15F.

Cette compétition regroupe les sélections des 6 districts de la région Centre :

Loir et Cher, Loiret, Indre et Loire, Indre, Cher et Eure et Loir.

Cette coupe se déroule tous les ans pendant les vacances de la Toussaint à L'IFR de Chateauroux. Chaque équipe a disputé 4 matchs et participé à une série de tests techniques.

Notre sélection féminine a gagné pour la seconde fois consécutive la Coupe Régionale du Centre. L'équipe a remporté les 4 matchs avec en prime la meilleure attaque avec 20 buts et la meilleure défense avec seulement 1 but encaissé.

Notre équipe a fait une excellente compétition et cette victoire finale est amplement méritée. Le comportement de nos joueuses sur et en dehors du terrain a été exemplaire. Elles ont été les dignes représentantes de notre club

Encore Bravo aux filles pour cette belle victoire !!

La galette des rois

Avec l'ensemble des dirigeants nous vous donnons Rendez-vous le dimanche 15 janvier 2012 à 16h à la salle des fêtes de Boutigny pour notre traditionnelle galette des Rois. Ce sera également l'occasion pour nous de vous présenter nos vœux 2012 et vous remercier de vos soutiens tout au long de l'année.



Retrouvez-nous à l'adresse suivante : ascboutignyprouais.footeo.com

Le Président Giovanni GIOIA

NAISSANCES

- 16 Octobre 2011
Kyllian BASQUE
- 07 Novembre 2011
Jeanne DELAPORTE
- 10 Novembre 2011
Louis GOSSELIN



DÉCÈS

• Madame Cécile ALPHONZAIER
décédée le 30 Octobre 2011

MESSES

Les Messes de la Nuit de Noël (samedi 24 décembre)

- A 19h30 Veillée et messe à Boutigny et à Marville
Messe à Chaudon
- A 22h30 Messes à Faverolles, Nogent-le-Roi
et Villemeux

Messe unique du jour de Noël (dimanche 25 décembre) à 11h00 à Nogent-le-Roi

sauf exceptions (consulter le site de la paroisse :
<http://www.paroisse-nogent-le-roi.com/1/>
Vous pouvez correspondre avec notre prêtre,

Abbé Martin-Jacques Langlois : mj.langlois@free.fr

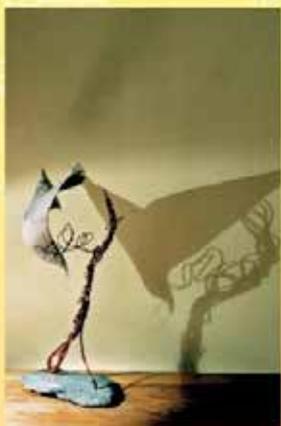
**Bienvenue à ces charmants bambins,
Félicitations aux heureux parents**

Du 6 janvier au 26 février 2012
Vernissage dimanche 15 janvier
à partir de 11 h.

Claude ACQUART
Sculpteur scénographe



Poï BRENGEL
Plasticien scénographe



FICHE PRATIQUE

Horaires d'ouverture de la **Déchetterie**

de Boutigny-Prouais

Un rappel des horaires d'ouverture de la déchetterie afin
d'éviter les "dépôts sauvages", de plus en plus fréquents dans
notre commune (devant la déchetterie elle-même, dans nos
chemins communaux ...)

Période d'Hiver

(du 1er Novembre au 28 février)

Mercredi après-midi : de 14h00 à 17h00

Samedi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

**En raison des fêtes de fin d'année, toutes les
déchèteries du SYROM seront fermées
les Samedis 24 et 31 Décembre 2011.**

LES HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA **BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE** SONT LES SUIVANTS

LE MERCREDI DE 14H00 À 16H00,

LE SAMEDI DE 16H00 À 18H00

CONTACT AUX HEURES D'OUVERTURE : 02 37 43 05 14

E.MAIL : BIBLIOTHEQUE-BOUTIGNYPROUAI@ORANGE.FR

APPEL AUX BÉNÉVOLES :

**VENEZ REJOINDRE L'ÉQUIPE ACTUELLE,
NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !**

Horaires d'ouverture de la Mairie de **BOUTIGNY**

Du Lundi au Vendredi 14h30 à 17h30 et le Samedi 08h30 à 11h45

Horaires d'ouverture de la Mairie Annexe de **PROUAI** Samedi 08h30 à 10h00

Gardes de médecin : composez le 15 / Gendarmerie : composez le 17

/// BOUTIGNY-PROUAI

Mairie de Boutigny-Prouais 28410 - tél. : 02 37 43 00 43 - Commission information et Communication

Adresse e-mail de la mairie : boutigny.prouais@wanadoo.fr

Mairie-annexe de Prouais : 02 37 43 24 17 (téléphone-fax)

Site internet : <http://www.boutignyprouais.fr>

Directeur de la publication : Mireille Eloy - Responsable de la rédaction : Jonathan Godard

Maquette : Jonathan Godard - Impression : Astuce - Photos libres de droit - Tout droit de reproduction réservé.